

**DISCOURS DU MINISTRE DE
L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DU SEMINAIRE INTER-
NATIONAL DE L'ASSOCIATION MONDIALE
DE LA ROUTE (AIPCR) SUR LE THEME
« GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES, GOUVERNANCE ET
COMMANDE PUBLIQUE »**

Bamako, le 08 décembre 2009

- ❖ **Monsieur le Secrétaire Général de l'Association Mondiale de la Route (AIPCR) ;**
- ❖ **Monsieur le Président de l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route (AGEPAR) ;**
- ❖ **Monsieur le Président de l'Association des Fonds d'Entretien Routiers Africains (AFERA) ;**
- ❖ **Monsieur le représentant de la Délégation de la Commission Européenne au Mali ;**
- ❖ **Monsieur le Président du Comité Technique B1 de l'AIPCR ;**
- ❖ **Messieurs les Directeurs Nationaux, Premiers délégués ;**
- ❖ **Monsieur le Directeur National des Routes, Premier Délégué du Mali ;**
- ❖ **Messieurs les membres des Délégations Etrangères au Mali ;**
- ❖ **Messieurs les représentants des organisations professionnelles ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais tout d'abord, au nom du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE ainsi qu'au nom du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Modibo SIDIBE, vous souhaitez la bienvenue à Bamako, en terre hospitalière et africaine du Mali.

❖ **Mesdames et Messieurs,**

Il y a quatre ans, précisément, les 22 et 23 février 2006 à l'hôtel de l'Amitié, le Mali organisait un séminaire international de l'Association mondiale de la route (AIPCR) sur le thème « interaction entre véhicule

et chaussée ». En choisissant une fois encore le Mali pour organiser le présent séminaire de l'AIPCR et au moment où l'Association fête son centenaire, cela constitue une marque de confiance et un honneur pour le peuple malien en général et en particulier les techniciens qui participent de façon active aux travaux des comités techniques de l'AIPCR.

L'Association Internationale Permanente des Congrès de la Route (AIPCR) devenue Association mondiale de la Route à Montréal en 1995 demeure toujours le premier forum d'échanges en matière de connaissances et de techniques dans le domaine des routes et du transport routier.

❖ **Mesdames et Messieurs,**

Le thème du présent séminaire « Gestion des ressources humaines, Gouvernance et Commande publique » est un thème d'actualité. Il n'est pas choisi au hasard. En effet, depuis 2006, les pays membres de l'UEMOA ont entamé des réformes dans le domaine des marchés publics qui ont conduit à l'harmonisation des procédures de passation des marchés des pays membres de l'UEMOA et la prise en compte des normes et standards internationaux.

Au Mali, ces réformes ont abouti à l'adoption d'un nouveau code des marchés publics, des délégations de service public et à la création d'une Autorité de Régulation des Marchés et des Délégations de

Service Public (ARMDS) qui constitue l'innovation majeure de la réforme. Cette structure a pour mission d'assurer la régularité du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public en vue d'en accroître la transparence, l'économie et l'efficacité, principes fondamentaux qui régissent les marchés publics.

La bonne gouvernance et la commande publique ne peuvent se faire sans des ressources humaines de qualité. Dans une situation de mondialisation à un moment où les usagers publics deviennent de plus en plus exigeant sur la qualité de service public et que nos Etats ne disposent pas suffisamment de ressources financières pour satisfaire les besoins, il est important que nous mettions davantage l'accent sur la gestion des ressources humaines de qualité en leur offrant plus de formation.

❖ **Mesdames et Messieurs,**

C'est dans ce contexte que des réformes ont été menées au Mali au niveau des directions administratives et financières par la création des directions des ressources humaines. A travers ces nouvelles directions des ressources humaines, le Gouvernement du Mali a voulu donner plus de lisibilité dans la gestion des ressources humaines en leur dotant de ressources financières nécessaires à la formation des agents.

Les objectifs que vous vous êtes assignés et que nous partageons constituent le fondement de la réalisation des infrastructures routières. En effet si nous ne disposons pas de ressources compétentes aucune infrastructure fiable ne sera réalisée dans nos pays. Ceci est valable pour la gouvernance des projets qui constitue le second volet de votre séminaire.

Aucun ouvrage ne peut être réalisé correctement sans règles juridiques et institutionnelles permettant ainsi de définir le rôle de chaque acteur.

J'invite donc les participants à privilégier le partage d'expériences qui vous permettra de faire des recommandations pertinentes qui serviront de base à l'élaboration de plans d'actions pour nos différents Gouvernements.

En souhaitant une bonne réussite à vos travaux je déclare ouvert le séminaire international « Gestion des ressources humaines, Gouvernance, Commande publique ».

Je vous remercie.